Quelle gestion durable pour l'eau face au changement climatique ? Le CESE débute son travail

TRAVAUX ET AUDITIONS

PUBLIÉE LE 02/11/2022

Saisine liée :
COMMENT FAVORISER UNE GESTION DURABLE DE L'EAU (QUANTITÉ, QUALITÉ, PARTAGE) EN FRANCE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Formation de travail liée : COMMISSION ENVIRONNEMENT

La sixième limite planétaire vient d'être dépassée. Elle concerne l'eau douce « verte », c'est-à-dire le cycle évapotranspiration/précipitations en lien avec l'humidité des sols et la végétation.

Bien commun indispensable à la biodiversité, à la vie des êtres humains et à celle des écosystèmes, l'eau est au coeur de nombreuses actualités en 2022. Stress hydrique voire sécheresses, inondations dues au dérèglement climatique ne sont plus des phénomènes lointains de la France.

Les tensions se multiplient et sont relevées dans les nombreux rapports et indicateurs nationaux qui dressent un constat alarmant de l'état ainsi que de l'évolution de la biodiversité dans le monde et en France.

Ayant un rôle central dans la régulation climatique, l'eau est également essentielle au fonctionnement de nombreux secteurs économiques, dont l'agriculture et l'énergie.

Quantité, qualité, partage

L'accès à une eau de qualité et en quantité suffisante devient plus que problématique.

En Europe, en France hexagonale et dans les Outre-mer, la sécheresse et le stress hydrique (c'est à-dire l'insuffisance de l'eau disponible en quantité et en qualité au regard de la demande), entraînent une pression de plus en plus forte sur les quantités d'eau douce disponibles.

Le cheminement de l'eau, de la source (eau douce « bleue » : eaux douces de surface, cours et plans d'eau, continentales et littorales ; eaux souterraines) à la mer (eau salée), est polluée par de multiples activités d'origine anthropique. En effet les usages agricoles, industriels et domestiques de l'eau viennent perturber le cycle

naturel de l’eau, et d’autant plus que l’eau douce se raréfie.

Dès lors, l’accès à l’eau, le partage de l’eau à arbitrer entre les usagers, de même que la gestion de l’eau et son assainissement, la sobriété des usages, deviennent des problématiques essentielles.

Pour une gestion durable de l'eau

L'avis sur la gestion de l’eau et de l’assainissement dans les Outre-mer adopté le 25 octobre est une première approche de ce sujet sensible ciblée sur les territoires ultramarins. Cette nouvelle saisine du CESE portera sur la quantité et la qualité de l’eau, ainsi que sur son partage, face aux changements climatiques en cours et à venir. La finalité de ce travail est d’alerter des dangers particulièrement inquiétants en matière d‘eau.

Ce projet d'avis est porté par Pascal Guihéneuf (Groupe CFDT) et Serge Le Quéau (Groupe Alternatives sociales et écologiques) au nom de la Commission Environnement présidée par Sylvain Boucherand (Groupe Environnement et nature).

© - copyright CESE - Mai 2024